



Conseil de la Ville

**Règlement RV-2015-14-34 modifiant le Règlement
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Plan de zonage

Le plan de zonage annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement est modifié par l'agrandissement de la zone H0870 à même une partie de la zone P0882 le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 5 octobre 2015

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 14 NOVEMBRE 2015